

## SDT – Service du développement territorial Plan d'affectation cantonal (PAC) Lavaux

### *Note sur les rapports des études de base*

Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'affectation cantonal (PAC Lavaux), le Service du développement territorial (SDT) a mandaté différents spécialistes pour la réalisation de trois études de base sur les thématiques suivantes :

- Agriculture et viticulture
- Paysage et nature
- Tourisme

Ces études avaient pour objectif d'analyser les situations relatives à ces trois thématiques et de les confronter à l'application de la LLavaux, en intégrant notamment un processus participatif.

Ces études sont des rapports d'experts dont les mesures proposées doivent faire l'objet de diverses vérifications juridiques et d'opportunité par les autorités compétentes. Il s'agit de données de base qui serviront à la réalisation du PAC Lavaux dont elles se distinguent.

Lausanne, le 4 septembre 2017



# PLAN D'AFFECTATION CANTONAL (PAC) DE LAVAUX

*Etude de base « Tourisme »*

## RAPPORT

*Version 2 – 1<sup>er</sup> septembre 2017*

## SOMMAIRE

<b>RESUME .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>LAVAU – UNE REGION A FORTE VALEUR AJOUTEE TOURISTIQUE .....</b>	<b>6</b>
<b>REALISATION D’UN PLAN D’AFFECTATION CANTONAL .....</b>	<b>6</b>
<b>OBJECTIFS, ORGANISATION GENERALE ET LIMITES DU PROJET .....</b>	<b>7</b>
<b>OBJECTIFS DE L’ETUDE DE BASE « TOURISME ».....</b>	<b>7</b>
<b>ORGANISATION GENERALE DU PROJET .....</b>	<b>7</b>
<b>LIMITES DU PROJET .....</b>	<b>7</b>
<b>LLAVAU.....</b>	<b>7</b>
<b>PERIMETRES DU PAC ET DE L’ETUDE DE BASE « TOURISME » .....</b>	<b>8</b>
<b>1. ETAT DES LIEUX – CONSTATS ET ENJEUX.....</b>	<b>9</b>
<b>1.1. INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>1.2. CONSTATS ET ENJEUX .....</b>	<b>9</b>
1. DEVELOPPEMENT D’UN MONITORING TOURISTIQUE ET EVALUATION DES IMPACTS .....	9
2. AMELIORATION DE LA RENTABILITE ECONOMIQUE DU TOURISME SUR LE PLAN LOCAL .....	9
3. COORDINATION DES ACTEURS TOURISTIQUES ET PERCEPTION DE LA PROBLEMATIQUE TOURISTIQUE (GOUVERNANCE).....	9
4. OPTIMISATION DES STRUCTURES DE MOBILITE TOURISTIQUE EXISTANTES ET REDUCTION DE LA PRESSION SUR LE SITE .....	10
5. OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENTS TOURISTIQUES IN SITU .....	11
6. ADAPTATION A LA DEMANDE ET AMELIORATION DES SERVICES TOURISTIQUES ET DE L’ACCUEIL IN SITU .....	11
<b>1.3. SYNTHESE .....</b>	<b>12</b>
<b>2. VISION ET STRATEGIE TOURISTIQUE DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>13</b>
<b>2.1. INTRODUCTION.....</b>	<b>13</b>
<b>2.2. VISION POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LAVAU A LONG TERME .....</b>	<b>13</b>
<b>2.3. STRATEGIE TOURISTIQUE DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>14</b>
1. CLARIFICATION DE LA STRATEGIE TOURISTIQUE REGIONALE.....	14
2. DEVELOPPEMENT D’INDICATEURS TOURISTIQUES SPECIFIQUES .....	15
3. OPTIMISATION DU RESEAU DE TOURISME PEDESTRE EXISTANT .....	16
4. MISE EN RESEAU DES PLACETTES PUBLIQUES (INTERFACES TOURISTIQUES) .....	18
5. VALORISATION DES POINTS DE VUE ET DU PATRIMOINE CULTUREL (EX.: TOUR DE GOURZE) .....	19
6. AMELIORATION DE LA SIGNALISATION EXISTANTE .....	20
<b>3. SYNTHESE ET CONCLUSION.....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE 1 : RESULTATS DE L’EVALUATION DES PROPOSITIONS DE MESURE – ATELIER PARTICIPATIF DU 7 MARS 2017 .....</b>	<b>23</b>

<b>ANNEXE 2 : PLANIFICATION DE QUATRE ITINERAIRES LOCAUX « TERRASSES DE LAVAUX » .....</b>	<b>24</b>
ITINERAIRE LOCAL « TERRASSES DE LAVAUX NO 1 » .....	24
ITINERAIRE LOCAL « TERRASSES DE LAVAUX NO 2 » .....	24
ITINERAIRE LOCAL « TERRASSES DE LAVAUX NO 3 » .....	25
ITINERAIRE LOCAL « TERRASSES DE LAVAUX NO 4 » .....	25

## RÉSUMÉ

---

Depuis le 28 juin 2007, Lavaux, vignoble en terrasses, est inscrit sur la liste des biens du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette reconnaissance internationale implique une responsabilité en termes de gestion et de préservation du site pour les représentants de Lavaux mais également un fort pouvoir d'attraction touristique engendrant une pression de plus en plus importante sur le site et ses habitants.

Avec la Loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux), la région se dote d'un cadre légal permettant de préserver le site. En outre, la loi prévoit la réalisation d'un Plan d'affectation cantonal, le PAC Lavaux, dont les premiers travaux entrepris courant 2016 ont montré la nécessité d'approfondir les enjeux liés au paysage et au secteur de l'agriculture-viticulture mais également au tourisme.

La LLavaux représentant le cadre principal fixé pour la réalisation de l'étude de base « Tourisme », il convient cependant de constater que ce secteur n'est quasiment pas mentionné ne permettant pas de fixer un cadre précis aux propositions de mesures touristiques.

Au niveau de l'état des lieux, l'analyse des constats en lien avec l'offre, la demande et la promotion touristiques de Lavaux permet d'identifier 6 enjeux majeurs, articulés entre eux :

- Développement d'un monitoring touristique et évaluation des impacts.
- Amélioration de la rentabilité économique du tourisme sur le plan local.
- Coordination des acteurs touristiques et perception de la problématique touristique (Gouvernance).
- Optimisation des structures de mobilité touristique existantes et réduction de la pression sur le site.
- Optimisation des infrastructures et aménagements touristiques in situ.
- Adaptation à la demande et amélioration des services touristiques et de l'accueil in situ.

De manière plus générale, l'enjeu majeur se situe principalement au niveau de la pression exercée par les « touristes » de l'arc lémanique sur le territoire et la population locale de Lavaux ; une pression qui ne cesse de croître.

En outre, l'état des lieux présente Lavaux comme une région vivante, avec des acteurs dynamiques et engagés, habitant un territoire culturel en constante évolution depuis des siècles et soucieux de poursuivre un développement harmonieux de ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La vision définie pour le développement de Lavaux à long terme prend appui sur le souhait des représentants de Lavaux de ne pas « disneylandiser » leur région ni de créer un « musée à ciel ouvert » où aucun développement touristique ne serait possible. Le tourisme est ainsi considéré comme un secteur à développer de façon modérée en augmentant sa valeur ajoutée sur le plan qualitatif et non quantitatif, dans une perspective de durabilité :

- Cohabitation harmonieuse entre représentants politiques, vignerons, prestataires touristiques et population locale ;
- Respect des objectifs de préservation/ conservation du patrimoine définis dans la LLavaux.

En complément, la vision touristique définie pour Lavaux privilégie un développement qui s'appuie sur les réalités touristiques actuelles de la région considérée comme *un pôle d'excursion touristique*, et non comme une « Destination Management Organisation (DMO) ».

Cette vision doit permettre à terme de mieux positionner touristiquement la région de Lavaux, notamment par rapport à la concurrence et aux spécificités régionales à promouvoir (oenotourisme), et d'améliorer l'offre touristique existante en optimisant sa mise en réseau en fonction des attentes des touristes et des structures opérationnelles existantes.

Pour ce faire une stratégie de mise en œuvre est définie composée de 6 mesures principales :

- Clarification de la stratégie touristique régionale

- Développement d'indicateurs touristiques spécifiques
- Optimisation du réseau de tourisme pédestre existant
- Mise en réseau des placettes publiques (interfaces touristiques)
- Valorisation des points de vue et du patrimoine culturel (ex.: Tour de Gourze)
- Amélioration de la signalisation existante

Les deux premières mesures touchent au tourisme de manière globale. Les mesures 3 à 6 visent, quant à elles, principalement une amélioration de la qualité de l'offre existante plutôt qu'une augmentation de cette dernière ; le site atteignant par endroit et à certains moments de l'année un certain seuil de saturation.

La stratégie touristique définie pour Lavaux apparaît comme un programme ambitieux à mettre en œuvre, avec un développement d'infrastructures largement conditionné par les contraintes physiques de Lavaux. Il est cependant encourageant de relever que plusieurs mesures ont déjà été initiées à ce stade de la réflexion (développement d'indicateurs touristiques, optimisation du réseau de randonnée pédestre).

En outre, même si la vision définie pour le développement du site UNECSO à long terme considère le tourisme comme un secteur à développer de façon qualitative et modérée, la stratégie de mise en œuvre soulève plusieurs questions sensibles à ne pas négliger. On relèvera notamment les problématiques relatives :

- Au pilotage (leadership) et au financement de certaines mesures ;
- A la nécessité de bien coordonner les enjeux de valorisation/ promotion avec ceux liés aux impacts du développement touristique sur le plan territorial.

Des questions restent donc ouvertes à ce stade de la réflexion qui nécessiteront un arbitrage afin que le tourisme puisse être intégré de manière claire et pertinente à l'avant-projet de PAC Lavaux.

## INTRODUCTION

---

### ***LAVAUX – UNE REGION A FORTE VALEUR AJOUTEE TOURISTIQUE***

Depuis le 28 juin 2007, Lavaux, vignoble en terrasses, est inscrit sur la liste des biens du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette reconnaissance internationale implique certes une responsabilité en termes de gestion et de préservation du site pour les représentants de Lavaux mais permet également :

- D'offrir un but d'excursion unique aux habitants des régions avoisinantes, ainsi qu'aux milliers de touristes résidant à Lausanne ou sur la Riviera ; les deux pôles touristiques les plus importants du canton de Vaud<sup>1</sup> ;
- De contribuer à l'essor des activités touristiques de la région générant un impact économique non négligeable pour les prestataires mais également pour des secteurs touchés de manière indirecte (fournisseurs, services annexes, etc.) ;
- De renforcer l'image générale de la région.

Même s'il est difficile de quantifier les conséquences de ce fort pouvoir d'attraction sur le plan touristique, une pression de plus en plus importante sur le site et ses habitants tend à se faire ressentir.

### ***REALISATION D'UN PLAN D'AFFECTION CANTONAL***

Avec la Loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux), la région se dote d'un cadre légal permettant de « préserver l'identité et les caractéristiques propres de Lavaux ainsi que la valeur universelle exceptionnelle du site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco »<sup>2</sup>.

En outre, la loi prévoit la réalisation d'un Plan d'affectation cantonal, le PAC Lavaux, dont les objectifs doivent permettre « d'assurer le maintien des activités viticoles et agricoles dans le périmètre de protection, l'équilibre entre la population rurale et non rurale qui réside sur le site, ainsi qu'entre la population qui travaille à Lavaux et celle qui pendule. Il garantira également le respect du site construit et paysager. »<sup>3</sup>

Les premiers travaux entrepris courant 2016 ont montré la nécessité d'approfondir les enjeux liés au paysage et au secteur de l'agriculture-viticulture mais également au tourisme.

Au bénéfice de solides atouts touristiques, Lavaux ne se satisfait donc pas pour autant de ses acquis. Une remise en question permanente s'impose pour continuer à se développer et s'adapter aux demandes d'une société de plus en plus mondiale, diversifiée et exigeante tout en cherchant à protéger les valeurs intrinsèques du site.

Face aux questions posées par le développement de Lavaux, une réflexion propre au tourisme mérite donc d'être initiée afin de pouvoir :

- Garantir le maintien d'une activité viticole et agricole dynamique, qui fait face à des enjeux de rentabilité, de mécanisation, d'équipements et de promotion dans le respect des exigences du développement durable ;
- Empêcher toute atteinte qui puisse altérer le caractère et la beauté de la région de Lavaux ;
- Protéger les différentes ressources naturelles du site.

---

<sup>1</sup> Selon les chiffres 2016 de l'Office Fédéral de la Statistique, Lausanne et Montreux Riviera réalisent, sur le plan hôtelier uniquement, respectivement 1'151'039 et 717'793 nuitées annuelles.

<sup>2</sup> Art. 1, LLavaux.

<sup>3</sup> Service cantonal du développement territorial, lettre d'information PAC Lavaux, déc. 2016.

## **OBJECTIFS, ORGANISATION GÉNÉRALE ET LIMITES DU PROJET**

---

### ***OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DE BASE « TOURISME »***

Dans l'optique d'alimenter le PAC Lavaux sur le plan touristique, deux objectifs spécifiques sont fixés pour la réalisation de l'étude de base « Tourisme » :

1. Identifier les principaux constats et enjeux relatifs à la demande, l'offre et la promotion touristiques de Lavaux (état des lieux).
2. Définir une vision relative au développement touristique de Lavaux à long terme, ainsi qu'une stratégie touristique de mise en œuvre (mesures).

### ***ORGANISATION GÉNÉRALE DU PROJET***

De manière générale, les propositions techniques émanant de l'étude « Tourisme » sont issues :

1. De l'analyse des documents de référence et données existantes ;
2. Des ateliers participatifs<sup>4</sup> organisés avec les représentants de Lavaux.

Ces propositions sont discutées avec :

- L'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) ;
- Le bureau Repetti, mandataire principal du PAC Lavaux ;
- Les mandataires « Paysage-Nature » et « Agriculture-Viticulture », dans une logique de coordination des mesures proposées ;
- Le groupe technique (GT) piloté par le Service cantonal du Développement territorial (SDT).

Au final, les résultats sont analysés par le comité de pilotage (COPIL) du projet avant d'être intégrés au PAC Lavaux, aux plans d'affectation communaux ou au plan de gestion Lavaux Patrimoine mondial, puis mis en œuvre.

### ***LIMITES DU PROJET***

#### **LLAVAUX**

La LLavaux représente le cadre principal, avec valeur de plan directeur, fixé pour la réalisation de l'étude de base « Tourisme ». A la lecture de cette loi, il convient de constater :

1. Que le tourisme n'est pas mentionné au niveau des buts de la LLavaux ;
2. Qu'au sein des différents articles de la loi, le tourisme se limite indirectement à deux alinéas :
  - Art. 17, al. 1b : Les campings existants sont réservés.
  - Art. 28, al. 1 : Le long des axes routiers touristiques et des voies ferroviaires, les vues intéressantes sont préservées ; elles ne sont pas obstruées ni leur premier plan perturbé.

La présence du tourisme au sein de la LLavaux s'avère donc extrêmement limitée ne permettant pas de fixer un cadre précis aux propositions de mesures touristiques, si ce n'est celui en lien avec les principaux objectifs de la LLavaux :

- Maintenir l'aire viticole et agricole à l'intérieur du périmètre du plan, ainsi que de favoriser les activités y relatives ;
- Favoriser l'équilibre entre populations rurale et non rurale ainsi qu'entre populations active sur place et active dans d'autres régions ;

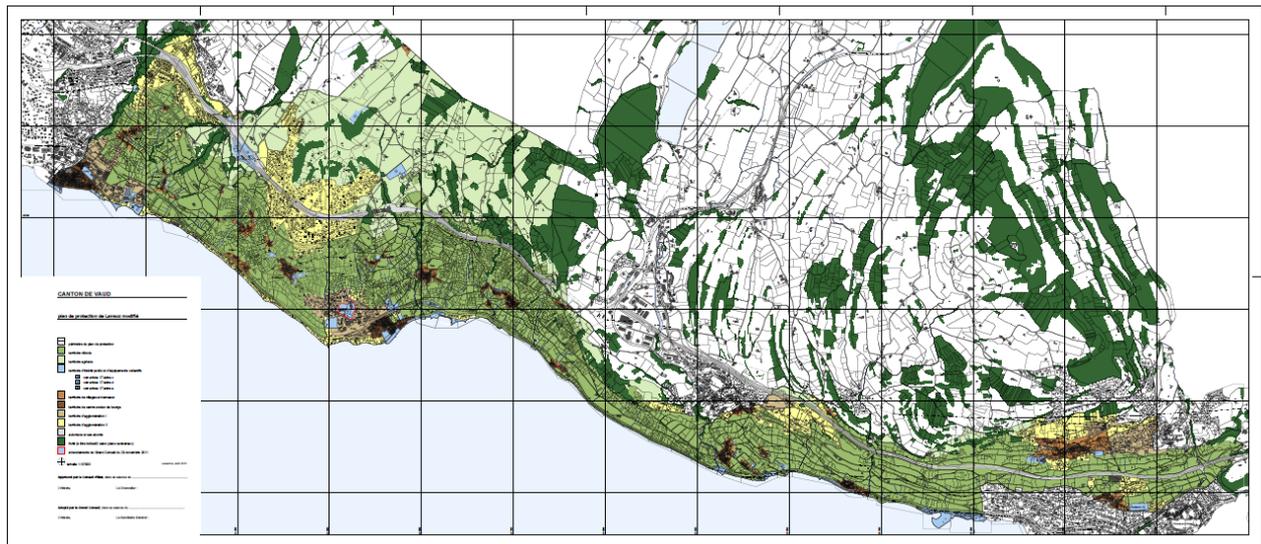
---

<sup>4</sup> Processus qui se fixe comme objectif de clarifier les attentes des représentants de Lavaux et préciser certains besoins à l'intérieur du cadre légal en vigueur ; avec l'organisation de deux ateliers spécifiques (2 déc. 2016 à Aran, 7 mars 2017 à Chexbres).

- Diminuer la dépendance à l'égard des centres urbains, notamment en matière d'équipements collectifs ;
- Respecter le site construit et non construit, en empêchant toute atteinte qui puisse altérer le caractère et la beauté de la région de Lavaux ;
- Assurer une césure entre les régions fortement urbanisées de Lausanne et de Vevey<sup>5</sup>.

**PÉRIMÈTRES DU PAC ET DE L'ÉTUDE DE BASE « TOURISME »**

Au niveau périmètre, le PAC Lavaux doit, de manière générale, concrétiser la LLavaux dans les territoires hors zone à bâtir définis par le plan de protection de Lavaux. Ce périmètre concerne principalement les territoires viticoles et agricoles des dix communes suivantes : Bourg-en-Lavaux, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier, Jongny, Lutry, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin.



*Figure 1: périmètre de la LLavaux.*

De manière plus spécifique, ce périmètre sera précisé lors de l'avant-projet du PAC Lavaux.

Concernant la réalisation de l'étude de base « Tourisme », étant donné l'absence d'un cadre clairement défini au niveau de la LLavaux, il est décidé de considérer le périmètre de Lavaux dans son ensemble et de préciser les éléments à intégrer au PAC dans un deuxième temps.

<sup>5</sup> LLavaux, art. 1, al.1.

# 1. ETAT DES LIEUX – CONSTATS ET ENJEUX

---

## 1.1. INTRODUCTION

L'analyse de l'état des lieux de la demande (profil des visiteurs, fréquentation des sites, ...), de l'offre<sup>6</sup> ou de la promotion touristiques de Lavaux permet :

1. De faire ressortir un certain nombre de constats (forces, faiblesses) propre à la situation touristique actuelle de la région ;
2. D'identifier 6 principaux enjeux à considérer dans le cadre du développement touristique futur du patrimoine mondial.

## 1.2. CONSTATS ET ENJEUX

### 1. DÉVELOPPEMENT D'UN MONITORING TOURISTIQUE ET ÉVALUATION DES IMPACTS

En préambule, il convient de mentionner :

- L'absence de données touristiques fiables et constantes (indicateurs) ; les seules données disponibles (nuitées hôtelières) étant associées à la région Montreux Riviera et non spécifiquement à la région de Lavaux ;
- La présence de plusieurs profils touristiques (touristes asiatiques (marchés lointains), touristes d'affaires (congrès), excursionnistes suisses, promeneurs du dimanche), avec des besoins et comportements différents ;
- Une fréquentation touristique largement influencée par les conditions météorologiques et l'organisation de manifestations d'envergure (20 manifestations recensées).

Sur la base de ces différents constats, un 1<sup>er</sup> enjeu majeur est mis en évidence concernant la nécessité de *développer un monitoring touristique* afin de « disposer d'éléments concrets d'analyse et de diagnostic et d'évaluer leur impact aussi bien sur l'environnement naturel et paysager que sur l'environnement culturel et [socio-économique de la région] »<sup>7</sup>.

### 2. AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DU TOURISME SUR LE PLAN LOCAL

Sur le plan économique, il convient de souligner :

- Que les touristes ont généralement peu de temps sur place pour faire des achats, notamment des bouteilles de vin ;
- Que les touristes ont tendance à se déplacer sur Lausanne, Vevey ou Montreux pour se loger ;
- Que les moyens financiers pour développer l'offre touristique de la région sont en règle générale difficiles à mobiliser.

Sur la base de ces trois constats, un 2<sup>ème</sup> enjeu est identifié en lien avec le besoin *d'améliorer la rentabilité économique du tourisme sur le plan local* afin de permettre à la région de mieux bénéficier de la valeur ajoutée générée par le label « Patrimoine mondial UNESCO ».

### 3. COORDINATION DES ACTEURS TOURISTIQUES ET PERCEPTION DE LA PROBLÉMATIQUE TOURISTIQUE (GOUVERNANCE)

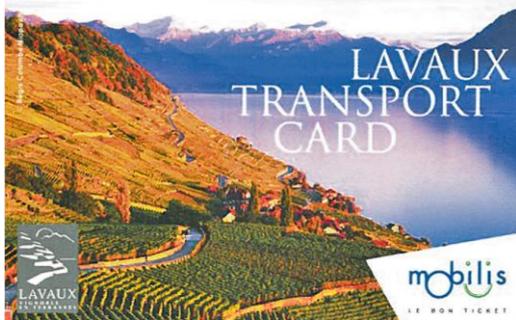
Sur le plan des personnes impliquées dans le développement touristique de la région, il est intéressant de souligner que, de manière générale :

---

<sup>6</sup> Caveaux et lieux de dégustation, manifestations, salles culturelles et monuments, itinéraires touristiques, hébergements, restaurants, trains touristiques, points de vue, ...

<sup>7</sup> Révision du plan de gestion – Recommandations de l'Association LPm.

- Les représentants de l’hôtellerie sont pour la plupart situés en dehors de Lavaux (Lausanne, Vevey p.ex.) ;
- Les acteurs de la parahôtellerie (env. 40 BnB / appartements de vacances) ou des manifestations organisées dans la région ne sont pas structurés entre eux ;
- Il existe un décalage entre les cartes géographiques utilisées par les touristes et le balisage en place sur le terrain (ex. entre Chexbres et le Vinorama) ;
- Il est difficile de faire la promotion de plusieurs cartes de transport (Lavaux Transport Card, Mobilis Lavaux Pass, Mobilis Lavaux Riviera Pass) ou marques (Lavaux, Dézaley, Calamin) liées à un même territoire (multiplicité des messages) ;



- Les acteurs de la promotion touristique sont surpris par la crainte d’une saturation touristique ressentie sur place.

A la lecture de ces différents constats, un 3<sup>ème</sup> enjeu majeur est mis en exergue en lien avec la nécessité d’améliorer la coordination des acteurs touristiques, ainsi que la perception de la problématique touristique régionale (Gouvernance).

#### 4. OPTIMISATION DES STRUCTURES DE MOBILITÉ TOURISTIQUE EXISTANTES ET RÉDUCTION DE LA PRESSION SUR LE SITE

Au niveau mobilité, il convient de mentionner :

- Les difficultés par rapport aux déplacements de véhicules à l’intérieur du site (chaussée étroite, conflits entre touristes et pendulaires en termes de vitesse de déplacements, etc.) ;



- Les difficultés relatives aux parkings des villages déjà saturés ou à la présence de parkings illicites (pression sur le territoire) ;



- Les contraintes physiques de Lavaux qui limitent le développement des infrastructures de mobilité.

Sur la base de ces différents constats, un 4<sup>ème</sup> enjeu majeur est mis en évidence concernant le besoin *d'optimiser le potentiel de développement et d'amélioration des structures de mobilité touristique existantes* afin de réduire au minimum la pression sur le site.

### 5. OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES IN SITU

Sur le plan de l'offre touristique de Lavaux et de ses aménagements et infrastructures, 5 constats principaux sont mis en évidence :

- Des touristes qui globalement sont à la recherche de points de vue, voire d'aires de pique-nique pour les promeneurs/ randonneurs.



- Une capacité d'accueil des infrastructures existantes jugée comme étant de taille trop petite ou ayant atteint une certaine limite (Lavaux express), notamment lors des pics de fréquentation.
- Un site parfois difficile à rejoindre depuis les gares et débarcadères (dernier km).
- Des touristes qui parfois se perdent dans les vignes (inadéquation entre les cartes géographiques utilisées par les touristes et le balisage en place sur le terrain (ex. entre Chexbres et le Vinorama).
- Des vignes « impactées » par un comportement touristique pas toujours très adéquat (cueillette sauvage de raisin, déchets abandonnés, déjections canines non ramassées, etc.).

A la lecture de ces différents constats, un 5<sup>ème</sup> enjeu majeur est mis en exergue en lien avec la nécessité *d'optimiser les aménagements et infrastructures touristiques in situ* permettant d'améliorer la qualité du séjour des touristes et la cohabitation avec le secteur viticole.

### 6. ADAPTATION À LA DEMANDE ET AMÉLIORATION DES SERVICES TOURISTIQUES ET DE L'ACCUEIL IN SITU

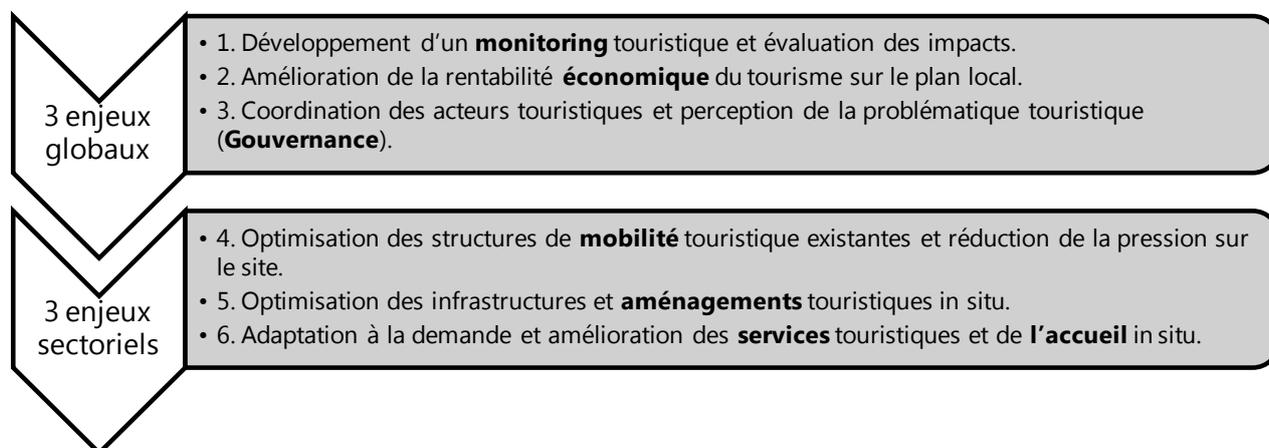
Au niveau de la demande touristique et des services existants, 4 constats majeurs sont identifiés :

- Des touristes présents généralement en Lavaux entre 11h et 18h (tourisme journalier ou d'excursion).
- Des clients à la recherche de petites structures accueillantes familiales et professionnelles.
- Des prestataires surchargés de travail lors des pics de fréquentation (ex. : w-e ensoleillé), au détriment de la qualité des services qui du coup véhicule une mauvaise publicité.
- Une responsabilité de l'accueil donnée à des vignerons qui n'arrivent pas toujours à être disponibles et qui ne sont que des « miliciens » par rapport aux compétences-métiers exigées.

Sur la base de ce qui précède, un 6<sup>ème</sup> enjeu mérite d'être traité concernant le besoin de *s'adapter à la demande touristique et à ses attentes* en vue d'améliorer la qualité des services touristiques et de l'accueil in situ.

### 1.3. SYNTHÈSE

L'analyse des constats en lien avec l'offre, la demande et la promotion touristiques de Lavaux permet d'identifier 6 enjeux majeurs, articulés entre eux, à considérer dans le cadre du développement touristique de Lavaux :



De manière plus générale, l'enjeu majeur se situe principalement au niveau de la pression exercée par les « touristes » de l'arc lémanique sur le territoire et la population locale de Lavaux ; une pression qui ne cesse de croître.

En outre, l'état des lieux présente Lavaux comme une région vivante, avec des acteurs dynamiques et engagés, habitant un territoire culturel en constante évolution depuis des siècles et soucieux de poursuivre un développement harmonieux de ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

## 2. VISION ET STRATÉGIE TOURISTIQUE DE MISE EN ŒUVRE

---

### 2.1. INTRODUCTION

Les constats et enjeux identifiés au préalable permettent de poser clairement les bases sur lesquelles construire :

1. Une vision pour le développement touristique de Lavaux à long terme ;
2. Une stratégie touristique de mise en œuvre (mesures).

### 2.2. VISION POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LAVAUX A LONG TERME

Dans un premier temps, il apparaît de manière claire que les représentants de Lavaux ne souhaitent en aucun cas « disneylandiser » leur région ni de créer un « musée à ciel ouvert » où aucun développement touristique ne serait possible.

A ce titre, la vision définie pour le développement de Lavaux à long terme considère tout d'abord le tourisme comme un secteur à développer de façon modérée en augmentant sa valeur ajoutée sur le plan qualitatif et non quantitatif, dans une perspective de durabilité :

- Cohabitation harmonieuse entre représentants politiques, vignerons, prestataires touristiques et population locale ;
- Respect des objectifs de préservation/ conservation du patrimoine définis dans la LLavaux.

Au niveau des touristes, les principaux profils identifiés (touristes asiatiques, excursionnistes suisses, promeneurs du dimanche habitant l'arc lémanique) ont en commun leur durée moyenne de séjour dans la région qui n'excède pas quelques heures et qui se concentre généralement entre 11h et 18h.

En outre, sur le plan promotionnel, la destination « Lavaux » s'inscrit facilement dans des programmes organisés par les tours-opérateurs en tant qu'arrêt privilégié d'une demi-journée entre « Montagne » (destinations des Alpes suisses) et « Cité » (Genève p.ex.).

Sur la base de ces deux constats, la vision touristique définie pour Lavaux privilégie un développement qui s'appuie sur les réalités touristiques actuelles de la région considérée comme *un pôle d'excursion touristique*, et non comme une « Destination Management Organisation (DMO)<sup>8</sup> ».

La notion de « pôle d'excursion touristique » implique notamment que la région soit au bénéfice :

- De produits touristiques de notoriété régionale et/ou nationale, voire internationale pouvant intégrer les domaines d'activités stratégiques (DAS) thématiques développés par l'OTV ou des structures du type DMO (ex. : Montreux Riviera) ;
- D'un nombre d'excursionnistes important et d'une clientèle diversifiée, notamment sur le plan régional, voire national ;
- De capacités financières et en ressources humaines suffisantes pour mener à bien les missions touristiques de base (information, accueil, animation, restauration).

---

<sup>8</sup> Une DMO se qualifie notamment par la présence d'une chaîne complète de services touristiques au sein de la zone considérée, la maîtrise des capacités budgétaires, des décisions marketing et du « controlling » des actions menées ou le pilotage du développement des produits, équipements et infrastructures touristiques.

A terme, cette vision doit permettre :

- De mieux positionner touristiquement la région de Lavaux, notamment par rapport à la concurrence et aux spécificités régionales à promouvoir (oenotourisme) ;
- D'améliorer l'offre touristique existante en optimisant sa mise en réseau en fonction des attentes des touristes et des structures opérationnelles existantes.

### **2.3. STRATEGIE TOURISTIQUE DE MISE EN ŒUVRE**

Dans l'optique d'atteindre la vision touristique souhaitée, une stratégie de mise en œuvre est définie sur la base de 6 mesures principales articulées entre elles :

1. Clarification de la stratégie touristique régionale
2. Développement d'indicateurs touristiques spécifiques
3. Optimisation du réseau de tourisme pédestre existant
4. Mise en réseau des placettes publiques (interfaces touristiques)
5. Valorisation des points de vue et du patrimoine culturel (ex.: Tour de Gourze)
6. Amélioration de la signalisation existante

Les deux premières mesures touchent au tourisme de manière globale. Les mesures 3 à 6, quant à elles, visent principalement une amélioration de la qualité de l'offre existante plutôt qu'une augmentation de cette dernière ; le site atteignant déjà par endroit et à certains moments de l'année un certain seuil de saturation.

Ces mesures couvrent cinq des six enjeux identifiés lors de l'état des lieux. Seul l'enjeu relatif à l'optimisation des structures de mobilité touristique existantes n'est pas traité ; ce dernier faisant l'objet d'autres études lancées récemment par la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), en partenariat avec l'EPFL.

#### **1. CLARIFICATION DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE RÉGIONALE**

La vision définie pour le développement touristique de Lavaux à long terme ne peut être atteinte que si les objectifs fixés sont partagés par l'ensemble des acteurs concernés et formalisés au sein d'un document de référence. A ce titre, il est proposé comme 1<sup>ère</sup> mesure de clarifier la stratégie touristique régionale de Lavaux.

PARAMETRE	PRESENTATION
Références (cadre réglementaire, enjeux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur l'appui cantonal au développement économique (LADE), voire Loi fédérale sur la politique régionale (LPR).</li> <li>• Enjeux no 2, 3 et 6.</li> </ul>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier la stratégie touristique de Lavaux ; entre mise en valeur du site, adaptation à la demande touristique (qualité des services), retombées économiques et pression acceptable (seuil de développement du site).</li> </ul>
Principes généraux de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'état des connaissances touristiques actuelles.</li> <li>• Faire en sorte que le randonneur ou le touriste devienne «oenotouriste».</li> <li>• Professionnaliser la branche (services).</li> <li>• Analyser spécifiquement la question de l'hébergement.</li> <li>• Coordonner la promotion des différentes cartes TP et marques existantes.</li> </ul>

Cette 1<sup>ère</sup> proposition de mesure est globalement confirmée par les représentants de Lavaux<sup>9</sup>, avec toutefois des interrogations quant au pilotage/ financement de la mesure.

Sur le plan des orientations à suivre pour sa mise en œuvre, il est recommandé :

- De discuter au sein des communes (échelon politique) de la responsabilité (leadership) et du financement de la mesure ;
- De s’inspirer des Parcs naturels régionaux (PNR) par rapport au modèle de gouvernance à mettre en place (territoire à cheval sur plusieurs régions touristiques).

## 2. DÉVELOPPEMENT D’INDICATEURS TOURISTIQUES SPÉCIFIQUES

De manière générale, tout développement touristique doit pouvoir s’appuyer sur des données fiables et constantes (indicateurs). Comme mentionné au préalable, le niveau actuel des données existantes relatives au secteur touristique de Lavaux est largement insuffisant. Aussi, comme 2<sup>ème</sup> mesure, il est proposé de mettre en place une réflexion propre au développement d’indicateurs touristiques régionaux.

PARAMETRE	PRESENTATION
Références (cadre réglementaire, enjeux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeu no 1 : Développement d’un monitoring touristique et évaluation des impacts.</li> </ul>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer d’outils de mesure afin de mieux saisir et suivre les impacts naturels, paysagers, économiques et socio-culturels du tourisme.</li> </ul>
Principes généraux de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une enquête in situ à différents moments de l’année<sup>10</sup>.</li> <li>• Poursuivre le projet « Plateforme GeoLavaux », en partenariat avec l’Université de Lausanne (UNIL).</li> <li>• Evaluer le potentiel de l’Observatoire du tourisme vaudois en cours de développement (utiliser Lavaux comme région-pilote).</li> </ul>

Cette 2<sup>ème</sup> proposition de mesure est également confirmée par les représentants de Lavaux<sup>11</sup>.

Sur le plan de la mise en œuvre de cette mesure, il est recommandé de poursuivre les réflexions menées au sein du groupe de travail constitué depuis lors et composé des représentants de l’association LPm, Montreux-Vevey Tourisme, l’Office du tourisme du canton de Vaud (OTV) et l’UNIL.

A ce jour, les membres du groupe de travail ont défini un projet de monitoring touristique propre à Lavaux qui comporte trois volets principaux :

1. Connaissance du comportement (oeno-)touristique
2. Inventaire de l’offre touristique
3. Suivi de la fréquentation touristique

Concernant le premier volet, une enquête sur le comportement oenotouristique dans la région Lavaux a été lancée le 12 juin dernier, en collaboration avec l’Office des Vins Vaudois (OVV) qui s’est montré intéressé par la démarche.

<sup>9</sup> Cf. annexe 1 « Résultats de l’évaluation des propositions de mesure – Atelier participatif du 7 mars 2017 ».

<sup>10</sup> Révision du plan de gestion – Recommandations de l’Association LPm.

<sup>11</sup> Cf. annexe 1 « Résultats de l’évaluation des propositions de mesure – Atelier participatif du 7 mars 2017 ».

Le questionnaire comporte des questions sur le week-end des caves ouvertes et l’oenotourisme en général, avec des résultats qui devraient être disponibles d’ici la fin de l’été 2017.

En parallèle à la réalisation de l’enquête en cours :

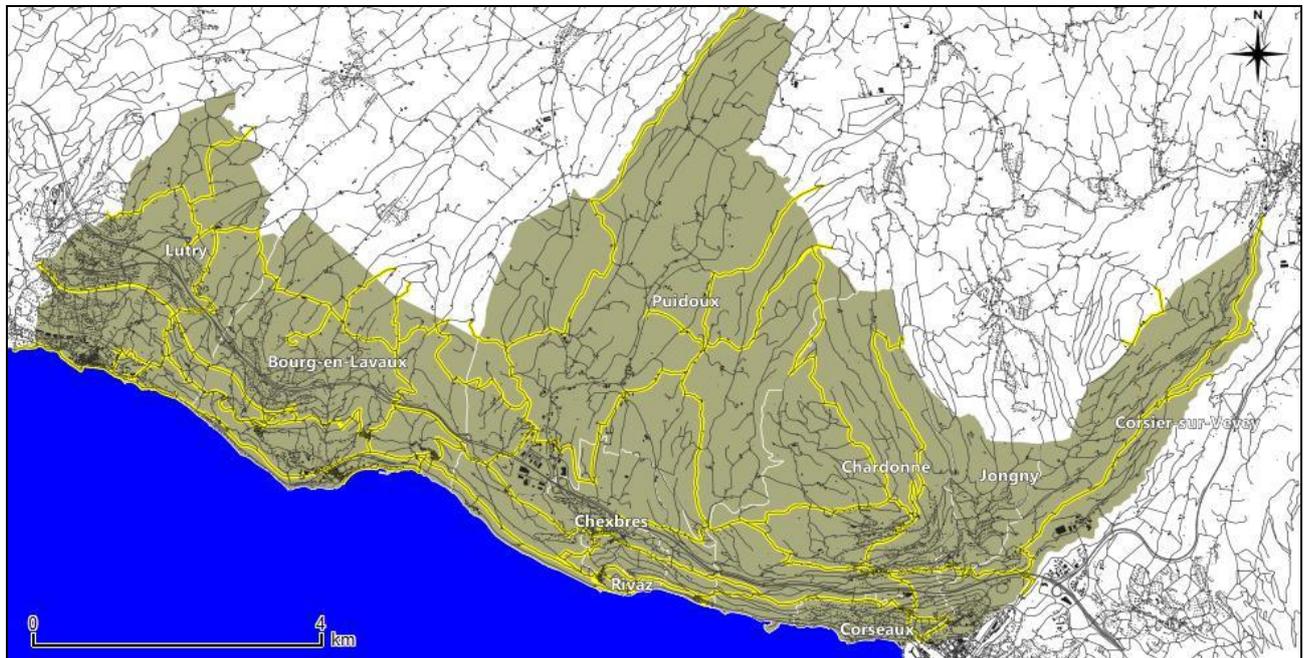
- L’UNIL réalise un inventaire de l’offre touristique sur la base d’un travail préparatoire de l’OTV ;
- L’OTV, en collaboration avec Statistique Vaud et Montreux-Vevey Tourisme, réfléchit à la mise en place d’une statistique de l’hébergement touristique (hôtellerie et parahôtellerie).

En outre, il est également prévu dans le cadre du développement de ce monitoring :

- D’analyser plus spécifiquement la mobilité touristique (par système de comptage) ou les images postées sur les réseaux sociaux ;
- De réaliser prochainement des entretiens qualitatifs avec les acteurs du tourisme.

### 3. OPTIMISATION DU RÉSEAU DE TOURISME PÉDESTRE EXISTANT

La première mesure relative à l’amélioration de l’offre touristique existante concerne la randonnée pédestre dont le réseau « Vaud Rando » couvre l’ensemble du territoire formé par les dix communes de Lavaux.



**Figure 2: réseau de randonnée pédestre "Vaud Rando" existant.**

Ce réseau doit jouer un rôle de « colonne vertébrale » par rapport à l’ensemble de l’offre touristique de la région. Aussi, comme 3<sup>ème</sup> mesure opérationnelle, il est proposé de réfléchir aux pistes à suivre afin d’optimiser ce réseau sur le plan touristique.

PARAMETRE	PRESENTATION
Références (cadre réglementaire, enjeux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des chemins de randonnée pédestre au bénéfice d’une protection conformément à la Loi fédérale pour les chemins pour piétons et chemins de randonnées pédestre (LCPR).</li> <li>• Enjeu no 5 : Optimisation des infrastructures et aménagements touristiques in situ.</li> </ul>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser l’ensemble du réseau de randonnée pédestre existant.</li> </ul>
Principes généraux de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les connexions avec les « portes d’entrée » du territoire relatifs aux transports publics (TP).</li> <li>• Intégrer les sentiers viticoles (panneaux bleus) au réseau cantonal (autocollant).</li> <li>• Se coordonner avec le Plan directeur des rives du Léman, voire les itinéraires IVS.</li> </ul>

Cette 3<sup>ème</sup> proposition de mesure est globalement confirmée par les représentants de Lavaux<sup>12</sup>.

Sur le plan des orientations à suivre pour la mise en œuvre de cette mesure, il est proposé de poursuivre les réflexions menées au sein du groupe de travail constitué depuis lors et composé des représentants de l'association LPM, Montreux-Vevey Tourisme et Vaud Rando.

De manière générale, la gestion du réseau développé par Vaud Rando en collaboration avec les communes concernées fonctionne relativement bien, notamment grâce aux itinéraires qui se trouvent majoritairement sur le domaine public (DP) et au caractère « souple » du réseau qui peut ainsi facilement s'adapter à l'évolution du territoire.

Cette « souplesse » mérite d'être conservée, notamment dans l'optique de l'élaboration du PAC Lavaux (à mentionner à titre informatif en tant que réseau thématique).

Sur le plan touristique, il s'agit d'identifier les itinéraires les plus attractifs du réseau de base à des fins promotionnelles. A ce stade de la réflexion, 6 itinéraires touristiques sont retenus :

- La Via Francigena, itinéraire régional Suisse Mobile no 70, dont l'étape 6, de Lausanne à Vevey, traverse l'ensemble de la région de Lavaux ;
- Les terrasses de Lavaux, un itinéraire de 11 km entre Lutry et Saint-Saphorin, qui va être prochainement sur-balisés (ajout d'un autocollant spécifique) ;

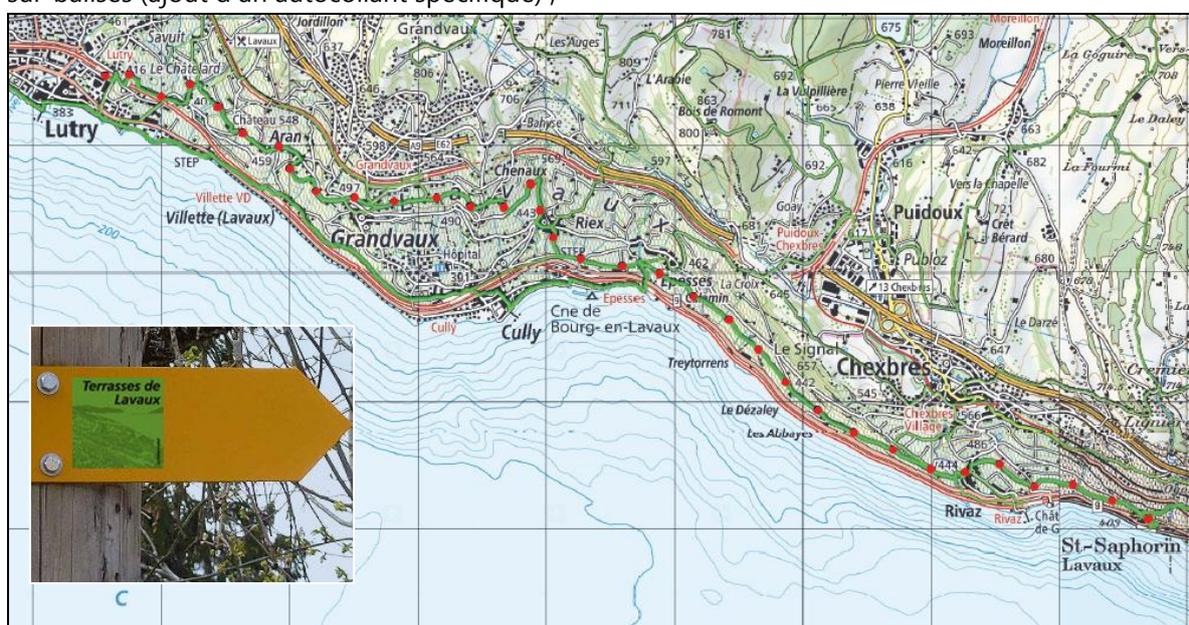


Figure 3: itinéraire « Les terrasses de Lavaux ».

- 4 itinéraires locaux déjà planifiés mais qui restent à baliser<sup>13</sup>.

Au niveau de l'évolution du réseau, il conviendra de s'assurer :

- Que la planification soit cohérente avec la stratégie touristique régionale définie en amont (cf. mesure no 1) ;
- Que les impacts sur le plan « Nature » (zones sensibles) et « Viticulture » soient systématiquement pris en compte.

<sup>12</sup> Cf. annexe 1 « Résultats de l'évaluation des propositions de mesure – Atelier participatif du 7 mars 2017 ».

<sup>13</sup> Cf. annexe 2 « Planification de quatre itinéraires locaux ».

#### 4. MISE EN RÉSEAU DES PLACETTES PUBLIQUES (INTERFACES TOURISTIQUES)

Dans l’optique d’améliorer l’offre touristique existante et de répondre aux attentes de touristes désireux d’admirer le paysage environnant depuis des points de vue situés hors zones à bâtir, voire de bénéficier d’aires de pique-nique, il apparaît nécessaire de réfléchir à la mise à disposition d’une série de placettes publiques pour les visiteurs de la région.



Ces placettes ont la vocation de jouer le rôle d’interfaces par rapport à l’ensemble de l’offre touristique de Lavaux.

PARAMETRE	PRESENTATION
Références (cadre réglementaire, enjeux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LLavaux (Art. 15, al. 1c) : « territoire viticole inconstructible à l’exception de capites de vigne non habitables ».</li> <li>• Guide Paysage et architecture 2016.</li> <li>• Enjeu no 5 : Optimisation des infrastructures et aménagements touristiques in situ.</li> </ul>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en réseau une série de placettes publiques utilisables par les promeneurs qui veulent pique-niquer, profiter de la vue, etc..</li> </ul>
Principes généraux de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thématique : une placette par appellation ou lieu de production (« vitrine ») ; en lien avec le projet oenotouristique vaudois.</li> <li>• Localisation : parcelle publique, en lien avec le réseau de randonnée pédestre ; « hotspots » naturels exclus.</li> <li>• Aménagements à définir par rapport à la capacité d’accueil, le type d’affichage, la présence de parking et WC, l’accès à l’eau potable, etc. ;</li> <li>• Gestion : responsabilité de l’entretien et de la gestion des déchets attribuée à la commune correspondante.</li> </ul>

De manière générale, les réactions des représentants de Lavaux relatives à cette 4<sup>ème</sup> proposition de mesure ont tendance à se polariser<sup>14</sup>.

D’un côté, les partisans de la mesure soulignent la possibilité, voire la nécessité de développer des espaces d’accueil et de promotion pour la région et ses produits (« vitrine »). De l’autre, les opposants à la mesure mettent en évidence les difficultés relatives à la gestion de ces interfaces publiques, notamment par rapport aux problèmes de déprédation, de déchets, voire d’atteinte paysagère.

<sup>14</sup> Cf. annexe 1 « Résultats de l’évaluation des propositions de mesure – Atelier participatif du 7 mars 2017 ».

Au niveau des recommandations pour la suite de la réflexion, il est proposé :

- De définir avec les communes<sup>15</sup> les emplacements susceptibles de devenir une interface touristique en s'appuyant sur les placettes existantes ;
- De focaliser la vocation de ces lieux sur les fonctions « Point de vue », « Accueil » et « Information<sup>16</sup> » et d'exclure la dimension « Commercialisation/ vente » ;
- De favoriser des infrastructures légères (table de pique-nique, table d'orientation), bien intégrées sur le plan paysager, notamment par rapport à la question de l'ombrage, et d'exclure les aménagements « lourds » (WC, électricité).

En outre, suivant les emplacements définis, il conviendra de s'assurer que ces derniers soient intégrés au réseau de randonnée pédestre Vaud Rando (adaptation potentielle du réseau comme mentionné au préalable lors de la mesure no 3).

### 5. VALORISATION DES POINTS DE VUE ET DU PATRIMOINE CULTUREL (EX.: TOUR DE GOURZE)

Dans l'optique d'améliorer l'offre touristique de Lavaux en optimisant sa mise en réseau, il est également proposé de s'appuyer sur le patrimoine culturel existant qui pourrait être mieux valorisé<sup>17</sup>. Parmi les différents monuments classés de la région, la Tour de Gourze, déclarée monument historique fédéral en 1913, apparaît comme un site incontournable à étudier.



PARAMETRE	PRESENTATION
Références (cadre réglementaire, enjeux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LLavaux (Art. 28, al. 1) : « Le long des axes routiers touristiques et des voies ferroviaires, les vues intéressantes sont préservées ; elles ne sont pas obstruées ni leur premier plan perturbé ».</li> <li>• Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS).</li> <li>• Enjeu no 5 : Optimisation des infrastructures et aménagements touristiques in situ.</li> </ul>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser le site de Lavaux grâce au développement de points de vue et à ses sites patrimoniaux répondant à des critères de qualité (Ex. : Tour de Gourze).</li> </ul>
Principes généraux de mise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Uniformiser l'accès en termes de signalisation routière.</li> </ul>

<sup>15</sup> Interlocuteurs ayant une connaissance suffisante du territoire pour faire des propositions pertinentes.

<sup>16</sup> Informations relatives aux services et équipements situés à proximité de l'emplacement (restaurants, caves, WC, points d'intérêt, arrêt TP, etc.), au réseau de chemins pédestres, etc..

<sup>17</sup> La valorisation de l'offre culturelle de Lavaux se fait aujourd'hui principalement par le biais des guides du patrimoine, sur réservation.

en œuvre



- Assurer la légalité du parking situé sur le champ agricole.
- Améliorer l'accès en TP (ex. : funiculaire Cully-Rieux-Tour de Gourze – mobilité verticale).
- Intégrer la Tour de Gourze au sein du réseau de tourisme pédestre en tant que point de vue.



- Identifier les différents points de vue de la région et les mettre en réseau à des fins promotionnelles.

Tout comme la mesure précédente, les réactions des représentants de Lavaux relatives à cette 5<sup>ème</sup> proposition de mesure ont tendance à se polariser<sup>18</sup>.

D'un côté, les partisans de la mesure soulignent la possibilité de valoriser l'offre patrimoniale et culturelle de la région, dans le respect de la vocation des lieux. De l'autre, les opposants à la mesure mettent en évidence un territoire trop exigu pour ce type de tourisme, un site localisé principalement en zone agricole et forestière, ainsi qu'une pression importante des véhicules privés (stationnement) lors des pics de fréquentation.

La question d'une meilleure valorisation de la Tour de Gourze relevant d'une stratégie touristique coordonnée à l'échelle de la région représente donc une pesée d'intérêts complexe à réaliser ; une question qui reste ouverte à ce stade de la réflexion.

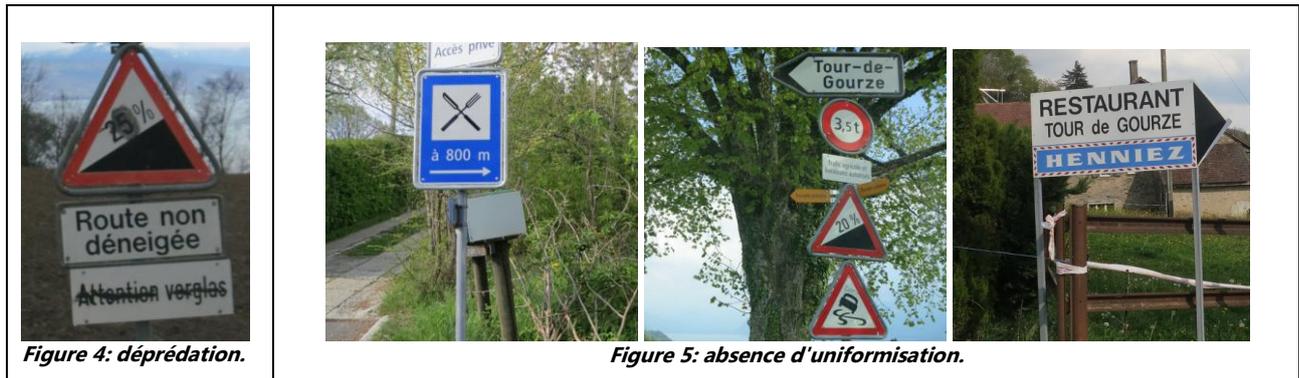
En complément, il s'agit également de souligner que le développement d'un funiculaire est considéré comme utopique et qu'il apparaît plus pertinent de réfléchir du côté des taxis-navettes pour régler le problème de l'accès en TP.

## 6. AMÉLIORATION DE LA SIGNALISATION EXISTANTE

De manière générale, la signalisation est un élément visuel qui influence la perception que se font les visiteurs d'une région. Elle est à ce titre également considérée comme faisant partie des infrastructures et aménagements touristiques à considérer dans le cadre de cette étude.

<sup>18</sup> Cf. annexe 1 « Résultats de l'évaluation des propositions de mesure – Atelier participatif du 7 mars 2017 ».

Etant donné les constats observés sur le terrain qui mettent en évidence des problèmes de déprédation, d'usure ou d'absence d'uniformisation, il apparaît important d'améliorer la qualité des outils de signalisation situés sur le DP de Lavaux.



PARAMETRE	PRESENTATION
Références (cadre réglementaire, enjeux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ordonnance fédérale sur la signalisation routière (OSR) et normes VSS.</li> <li>Charte de signalisation Lavaux développée par la CIL (mars 2013).</li> <li>Enjeu no 5 : Optimisation des infrastructures et aménagements touristiques in situ.</li> </ul>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité de la signalisation située sur le DP, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.</li> </ul>
Principes généraux de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la maintenance des outils de signalisation selon l'article 14 « Entretien » de la norme fédérale SN 640 846.</li> <li>Poursuivre la mise en œuvre de la Charte de signalisation Lavaux qui vise un objectif d'harmonisation à l'échelle du site (cf. projets menés par Bourg-en-Lavaux et Lutry).</li> </ul>

Cette 6<sup>ème</sup> et dernière proposition de mesure est globalement confirmée par les représentants de Lavaux<sup>19</sup>. Comme la signalisation dispose d'un cadre légal relativement clair et que les outils déjà aménagés se situent majoritairement sur le DP, il est proposé pour la suite de la réflexion de réunir les communes concernées, l'association LPM, ainsi que la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) afin de préciser les règles en termes de pilotage, responsabilités et financement.

<sup>19</sup> Cf. annexe 1 « Résultats de l'évaluation des propositions de mesure – Atelier participatif du 7 mars 2017 ».

### 3. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

---

La stratégie touristique définie pour Lavaux apparaît comme un programme ambitieux à mettre en œuvre, avec un développement d'infrastructures largement conditionné par les contraintes physiques de Lavaux.

Il est cependant encourageant de relever que plusieurs mesures ont déjà été initiées à ce stade de la réflexion (développement d'indicateurs touristiques, optimisation du réseau de randonnée pédestre).

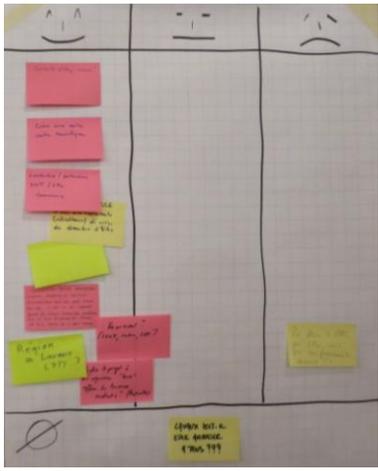
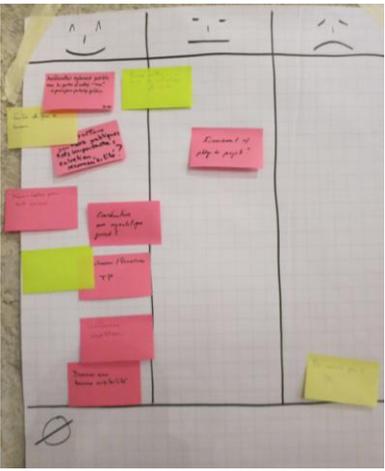
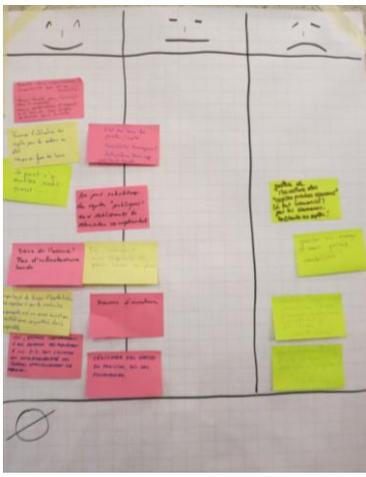
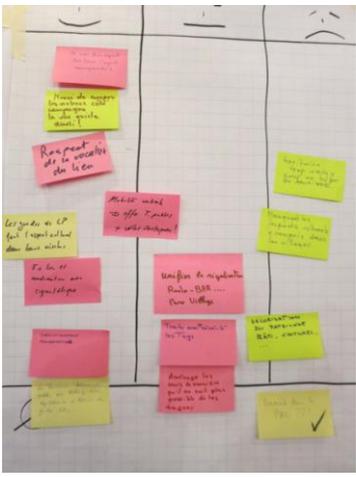
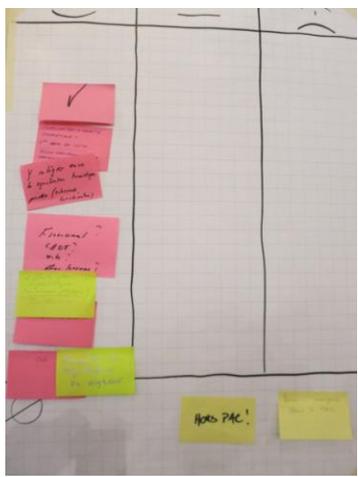
En outre, même si la vision définie pour le développement du site à long terme considère le tourisme comme un secteur à développer de façon qualitative et modérée, la stratégie de mise en œuvre soulève plusieurs questions sensibles à ne pas négliger. On relèvera notamment les problématiques relatives :

- Au pilotage (leadership) et au financement de certaines mesures ;
- A la nécessité de bien coordonner les enjeux de valorisation/ promotion avec ceux liés aux impacts du développement touristique sur le plan territorial.

Des questions restent donc ouvertes à ce stade de la réflexion qui nécessiteront un arbitrage afin que le tourisme puisse être intégré de manière claire et pertinente à l'avant-projet de PAC Lavaux.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : RESULTATS DE L'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS DE MESURE – ATELIER PARTICIPATIF DU 7 MARS 2017

<p><b>Mesure 1 « Clarification de la stratégie touristique régionale »</b></p> 	<p><b>Mesure 2 « Développement d'indicateurs touristiques spécifiques »</b></p> 	<p><b>Mesure 3 « Optimisation du réseau de tourisme pédestre existant »</b></p> 
<p><b>Mesure 4 « Mise en réseau des placettes publiques (interfaces touristiques) »</b></p> 	<p><b>Mesure 5 « Valorisation des points de vue (ex.: Tour de Gourze) »</b></p> 	<p><b>Mesure 6 « Amélioration de la signalisation existante »</b></p> 

## ANNEXE 2 : PLANIFICATION DE QUATRE ITINERAIRES LOCAUX « TERRASSES DE LAVAUX »

### ITINÉRAIRE LOCAL « TERRASSES DE LAVAUX NO 1 »

**SuisseMobile**  Découvrez les plus beaux tours de marche, de vélo, de VTT, de roller et de canoë: [www.suissemobile.ch](http://www.suissemobile.ch)



Geodaten © swisstopo (5704000138)  
Echelle 1: 10000

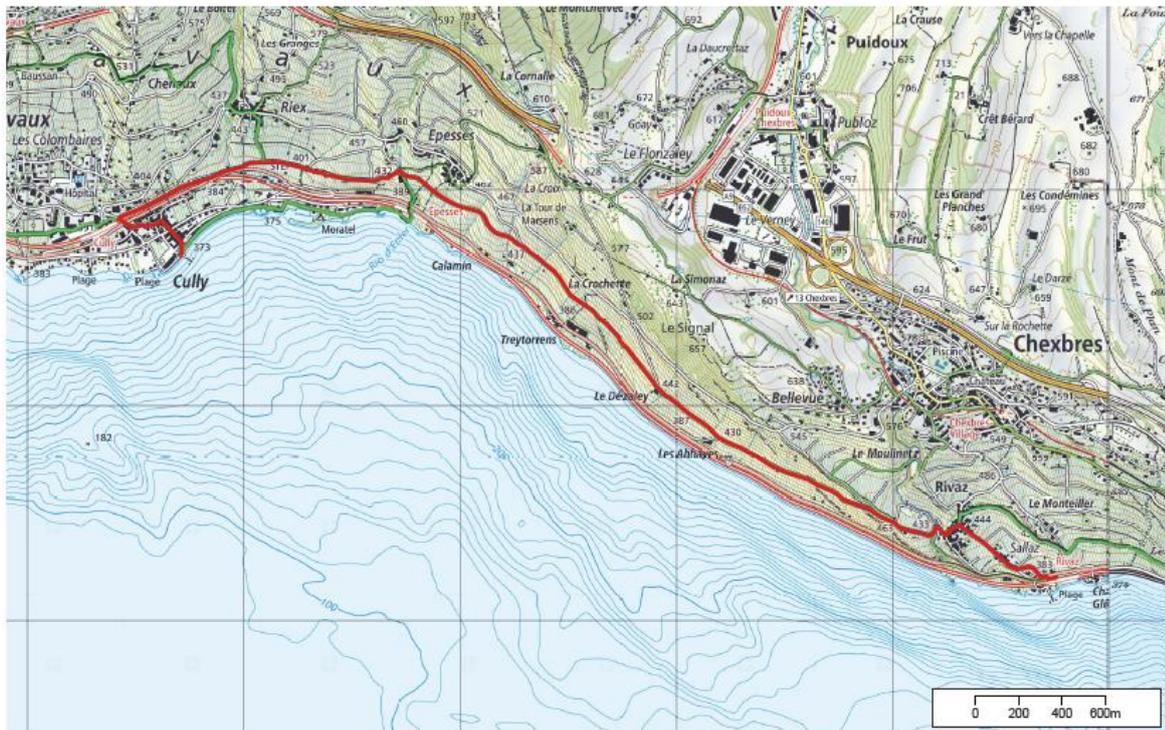
Partenaires de SuisseMobile:

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



### ITINÉRAIRE LOCAL « TERRASSES DE LAVAUX NO 2 »

**SuisseMobile**  Découvrez les plus beaux tours de marche, de vélo, de VTT, de roller et de canoë: [www.suissemobile.ch](http://www.suissemobile.ch)



Geodaten © swisstopo (5704000138)  
Echelle 1: 20000

Partenaires de SuisseMobile:

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

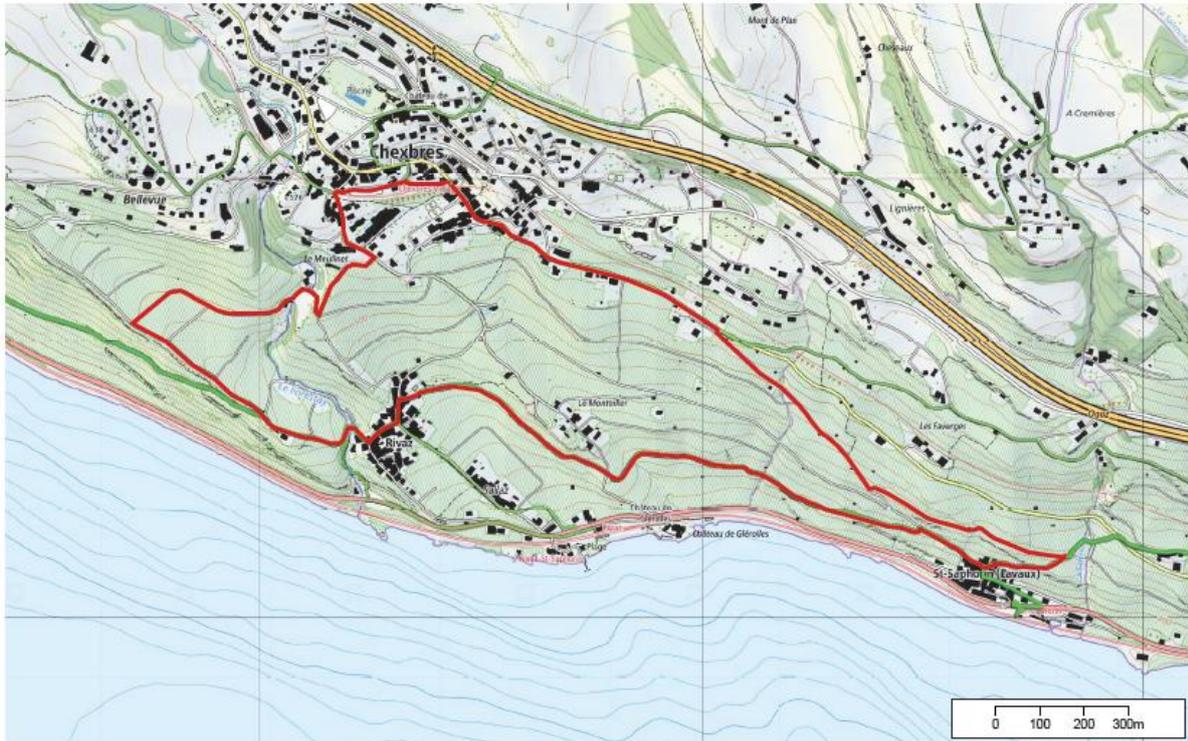


ITINÉRAIRE LOCAL « TERRASSES DE LAVAUX NO 3 »

SuisseMobile



Découvrez les plus beaux tours de marche, de vélo, de VTT, de roller et de canoë: [www.suissemobile.ch](http://www.suissemobile.ch)



Geodaten © swisstopo (5704000138)  
Echelle 1: 10000

Partenaires de SuisseMobile: Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



ITINÉRAIRE LOCAL « TERRASSES DE LAVAUX NO 4 »

SuisseMobile



Découvrez les plus beaux tours de marche, de vélo, de VTT, de roller et de canoë: [www.suissemobile.ch](http://www.suissemobile.ch)



Geodaten © swisstopo (5704000138)  
Echelle 1: 20000

Partenaires de SuisseMobile: Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

